

Polyculture Elevage

PROJET CONCERTÉ

ORGANISATION FONCIERE

RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

Territoire

Département de la
Haute-Savoie
Annemasse Agglo

Structures porteuses

Annemasse Agglo
Chambre d'Agriculture
Savoie Mont-Blanc



Nombre
d'agriculteurs
concernés : 45

Partenaires

- Arve
Faucigny
Agriculture
- Conseil
Savoie
Mont-Blanc

Contact

Christelle Chesney
Conseillère chargée
de territoire
Genevois-Arve
04 50 25 69 02
06 74 78 98 50
christelle.chesney@
smb.chambagri.fr



PÉRENNISER L'AGRICULTURE D'ANNEMASSE AGGLO TERRITOIRE A FORTE PRESSION FONCIERE



Origine

Sur le territoire d'Annemasse Agglo, un groupe d'agriculteurs s'est interrogé sur l'avenir de l'agriculture sur ce secteur à forte pression foncière, avec une proportion importante d'exploitations ayant des problèmes de transmission. Ce groupe a interpellé les élus de l'agglomération afin de les sensibiliser à la question et réfléchir à pérenniser l'agriculture du territoire. Un groupe de travail qui rassemble élus et agriculteurs s'est mis en place pour co-construire un projet agricole de territoire, co-animé par l'Agglomération et la Chambre d'Agriculture.



Objectifs

- Pérenniser l'activité agricole du territoire en assurant une préservation des espaces agricoles, en améliorant la structuration parcellaire par des échanges en cultures, en accompagnant les cédants vers la transmission et les porteurs de projets.
- Répondre à la demande de la population en produits locaux en développant les circuits-courts et en favorisant l'installation en productions diversifiées.
- Améliorer la cohabitation avec la population en mettant en place des actions de communication
- Développer les pratiques agro-écologiques et valoriser les déchets



Etapes du projet

2011-2012

- Un groupe d'agriculteurs d'Annemasse Agglo animé par la CASMB s'interroge sur l'avenir de l'agriculture du territoire et réfléchit à un plan d'actions pour porter cette question auprès des collectivités.

2012-2014

- Le groupe d'agriculteurs démarche chacun des Maires et les élus de l'Agglo, qui comprennent l'enjeu et acceptent de réfléchir à un projet agricole de territoire.

2014-2016

- Rencontre individuelle de chaque exploitation du territoire
- Diagnostic agricole réalisé par la Chambre
- Groupe de travail, composé d'élus et d'agriculteurs et co-animé par l'Agglomération et la Chambre, sur les enjeux agricoles du territoire et un plan d'actions.

Et demain ?

- Mise en place des actions du projet agricole : préservation du foncier, réorganisation parcellaire,
- Transmission, installation,
- Développement des circuits-courts, valorisation des déchets...

2017

- Validation du projet agricole par Le Bureau et le Conseil Communautaire d'Annemasse Agglo
- Signature d'une convention de partenariat entre l'Agglomération et la Chambre
- Demande de financement FEADER

Clefs de réussite

Un projet global de territoire

Un groupe d'agriculteurs qui a porté la question auprès de la collectivité et une collectivité qui s'est saisie de l'enjeu agricole

Des moyens sur l'émergence de projet, la mobilisation des acteurs et la mise en œuvre des actions

Des méthodes d'animation participatives

Points de vigilance

Du temps nécessaire pour aboutir à un projet co-construit



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Vous avez des projets collectifs à promouvoir ?
Contactez-nous !

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Agrapole – 23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07